

LE TEMPS

Vaud Mardi 17 décembre 2013

Prison pour mineurs: le pari ferme de la réinsertion

Par Marco Danesi

Les autorités ont inauguré l'établissement de détention de mineurs à Palézieux dans le canton de Vaud Les autorités ont inauguré l'établissement de Palézieux. Le centre dispose de 36 places pour des jeunes romands et tessinois

Il s'agit à la fois d'une prison et d'un centre de réinsertion. L'Etablissement pour mineurs «Aux Léchaïres» a été inauguré ce lundi à Palézieux. Le complexe de quatre bâtiments, qui se dissimule presque dans la campagne de la Haute-Broye vaudoise, fait le pari ferme de l'intégration, du retour en société. C'est le premier du genre en Suisse romande et il se veut «exemplaire».

Gagnera-t-il ce défi? Impossible de le dire sans recul. Et les études manquent sur l'efficacité des structures fermées pour mineurs, note Patrice Villettaz, chargé de cours à l'Institut de criminologie et de droit pénal de l'Université de Lausanne, interrogé par Le Temps.

Pour sa part, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat responsable du secteur pénitentiaire, est convaincue de la nécessité de l'établissement. La conseillère d'Etat a insisté sur sa double mission. Voilà pourquoi les 36 places du cantonnement réclament une équipe nombreuse et polyvalente: 60 postes sont prévus dont deux tiers consacrés à l'encadrement socio-éducatif, aussi adaptables et modulables que les espaces.

Les filles et les garçons à partir de 10 ans pourront être détenus avant leur jugement ou être soumis à des mesures disciplinaires. Les adolescents de 15 à 18 ans purgeront des peines de 1 à 4 années au maximum.

Vaud a déboursé la quasi-totalité des 30,5 millions nécessaires à la réalisation de l'ensemble rappelant un hameau autour d'une cour centrale, a indiqué Pascal Broulis, ministre des Finances. Son exploitation à plein régime devrait avoisiner les 10 millions de francs annuels, répartis entre les cantons utilisateurs. Un Concordat latin est à l'origine de l'ouvrage. La révision du droit pénal des mineurs de 2007 en définit le champ d'action. Le tout a été édifié en vingt-sept mois. A l'avenir, une aile supplémentaire de 18 cellules pourra être ajoutée à l'intérieur du périmètre existant.

Le site de Palézieux, à quelques encablures de la gare CFF, avait été retenu après l'étude de 35 emplacements. Sa situation géographique, la présence de transports publics et, surtout, l'acceptation par la population ont été décisives. Un vote populaire en 2008 a définitivement mis le chantier sur les rails.

A partir du printemps 2014, l'établissement pourra donc recevoir les premiers hôtes et soulager les tribunaux qui jonglent depuis longtemps avec la rareté des places de détention avant et après jugement. Les centres éducatifs fermés, comme ceux de Pramont en Valais, de La Clairière à Genève, ou de Valmont à Lausanne, servent parfois et pour l'heure de lieu d'incarcération sans pour autant

assurer l'encadrement prévu «Aux Léchaies». La demande est telle que la moitié des cellules est déjà réservée, a communiqué Sylvie Bula, cheffe du Service pénitentiaire vaudois.

A son tour, l'architecture «affirme l'obligation d'enfermer et la volonté de favoriser la réinsertion», a souligné Philip Curty, directeur de la prison, lors de la visite guidée réservée aux médias. La «maison» réservée à la détention, notamment, s'organise en six unités de vie comptant six cellules chacune. Les unités, à leur tour, reprennent le plan en hameau avec des pièces communes et les bureaux des éducateurs. Murs, grillages, fenêtres, teintes, cheminements contribuent à leur tour aux jeux des ouvertures et des fermetures qui s'offriront aux jeunes détenus.

Les jeunes délinquants feront l'objet d'un bilan à leur arrivée à Palézieux. Ensuite, ils bénéficieront d'un programme personnalisé. Il y aura des heures d'enseignement en classe et des ateliers pratiques comme de l'accompagnement psychologique.

Or, cet encadrement ne va pas de soi, suggère encore Patrice Villettaz, en raison de la population concernée. En général, indique l'expert, ce sont les délinquants récidivistes ou les cas extrêmes qui seront incarcérés.

Cela représente «0,5% des jeunes, des garçons principalement, qui commettent des actes graves passibles d'une privation de liberté». L'espoir pour ces adolescents peu formés ou pas du tout, asociaux, avec des familles absentes ou défaillantes, est avant tout de ne pas retomber dans la criminalité, explique Patrice Villettaz.

Pour ce faire, il faut du personnel qualifié, qu'il n'est pas facile d'engager, constate le docteur en criminologie. A ce sujet, les autorités ont démenti les rumeurs évoquant des difficultés de recrutement. Les opérations se passeraient selon les prévisions, a précisé Béatrice Métraux. «Et des retards ne sont pas à déplorer, contrairement à ce qui a été avancé.»

Quoi qu'il en soit, «les réticences des éducateurs et des assistants sociaux à travailler en milieu carcéral existent bel et bien, observe Patrice Villettaz. Car cela demande un engagement personnel important.» Sans parler du tournus fréquent exigeant de remplacer plus souvent que dans d'autres secteurs les partants avec du sang neuf.

LE TEMPS © 2013 Le Temps SA